

Projet d'avis « transition énergétique au service de la performance économique et sociale »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour bien comprendre les enjeux de la transition énergétique cela suppose que l'on ait connaissance des données physiques, économiques et sociales pour savoir ce qui est possible ou non

A travers le projet de contribution du CESER Rhone Alpes sur la transition énergétique et de ces sept priorités, la CFTC pense que cet objectif est atteint et tient à saluer la qualité de ce travail titanesque réalisé par le rapporteur Daniel BRANC-BRUDE et par Elodie ROSSET dans des conditions difficiles.

Si à travers la majorité de l'avis auquel nous adhérons sans problème, ce n'est pas pour autant que certaines questions ne restent pas en suspens

Sur la priorité 1 : Limiter et s'adapter au changement climatique

Si, comme toute autre rejet de substance nuisible à l'équilibre de la planète, la diminution des rejets du CO² est impérative et inéluctable, sans faire abstraction de ces conséquences et sans faire partie pour autant des sceptiques sur le réchauffement de la planète, nous restons attentifs aux études d'expertise qui s'interrogent de plus en plus sur la cause réelle des changements climatiques et qui ont déjà affectés le monde en d'autres époques.

Sur la Priorité 5 : Assurer l'indépendance énergétique

Nous importons pour notre consommation : du pétrole : 76 %, du gaz : 20 %, du charbon : 3 % et de l'uranium : 1 %

Malgré les diversités d'approvisionnement, nous restons tributaires des tensions mondiales, et en cas de crise : environ 3 mois de réserve pour les énergies fossiles et 2 ans de stock pour le matériel nucléaire.

Nous pensons que nous ne pouvons pas passer à côté d'une réflexion sur l'utilisation du charbon, seule énergie aujourd'hui en quantité suffisante qui représente la même souplesse que le nucléaire si nous pensons le remplacer.

Reste le problème d'émission du CO²

L'ADEME dans son étude « panorama des voies de valorisation du CO² » propose 3 leviers

Le principal levier pour réduire les émissions de CO₂ consiste à agir en amont en augmentant l'efficacité énergétique des procédés ou en substituant les combustibles par des combustibles moins carbonés.

Le deuxième levier consiste à agir en aval en captant le CO₂ des fumées de combustion puis en le stockant de manière pérenne

. Plusieurs modes de stockage sont étudiés aujourd'hui :

Stockage géologique : stockage du CO₂ dans les aquifères salins, minéralisation *in-situ* ou *ex-situ* (sans valorisation du produit), fertilisation des fonds marins par précipitation du CO₂ de la mer en sédiments,...

Stockage biologique et biochimique : reforestation, bio charbon,...

Le troisième levier consiste à **capter le CO2 et à le réutiliser, avec ou sans transformation**. Cette réutilisation du CO2, qui s'apparente à du recyclage du carbone, est considérée comme une valorisation quand elle crée de la valeur ajoutée.

Sur la Priorité 6 : soutenir la recherche le développement et l'innovation

Rien ne doit être négligé pour faire évoluer le mix énergétique par la recherche et l'innovation; y compris sur l'utilisation du gaz et huiles de schistes reste la production et l'utilisation de l'hydrogène où nous sommes plus réservés, effectivement les risques d'explosion encourus pour sa production et son utilisation sont trop élevés et reste du domaine de spécialiste

Sur la Priorité 7: maîtriser les coûts

En tant que syndicalistes nous faisons nôtre cette priorité.

Rajouter des contraintes financières inacceptables à une situation économique déjà défailante serait suicidaire.

Suicidaire à double titres pour la survie, la relance et le développement de l'industrie qui par contre coup ne ferait qu' accélérer l'augmentation du nombre des huit millions de français en situation précaire qui déjà ne peuvent plus se chauffer; les factures de gaz, fioul ou électricité impayées sont une source importante d'endettement et de demande d'aide sociale pour bénéficier de tarifs sociaux. C'est un des facteurs et enjeux de la lutte contre les inégalités écologiques et sociales.

Ces cercles vicieux étant entretenus par le fait que les logements sociaux sont souvent énergivores faute d'isolation de qualité, que les matériels de chauffage électriques sont les moins chers à l'achat, mais les plus coûteux en termes de facture énergétique et là , cela rejoint la **priorité 3 : soutenir la rénovation thermique des bâtiments**

Dans ce contexte de crise, ou nous devons décider de l'avenir de nos enfants, la CFTC souscrit à l'approche du CESER Rhône-Alpes sur la transition énergétique au service de la performance économique et sociale dans le développement du mix énergétique et votera cette avis

Je vous remercie de votre attention,